

2011

Le Petit Journal d'Hautefage La Tour

Sommaire

- ✓ Ecole Georges Brassens Page 2
- ✓ Salle des fêtes pour tous Page 2
- ✓ Transports scolaires Page 3
- ✓ Restauration de la Tour Page 3
- ✓ Frelon asiatique Page 4
- ✓ Travaux dans les lotissements Page 4
- ✓ Télévision numérique Page 5
- ✓ Démographie Page 6
- ✓ Vite dit, vite lu pages 4, 5 et 6
- ✓ Artisans et commerçants de la commune Page 7
- ✓ La vie des associations Services pratiques, urgences Page 8

E d i t o

Une lenteur administrative qui coûte cher

Il devient, sinon difficile, du moins de plus en plus compliqué de s'occuper d'une collectivité. Outre que l'on vient de changer – contre l'avis d'un très grand nombre de Maires et de Conseillers municipaux – la loi qui régit les collectivités territoriales, on vient en plus, après l'avoir votée, de la modifier au Sénat, ce qui ne semble pas du goût du gouvernement. Bref, nous ne savons plus très bien où nous en sommes, d'autant que le Conseil Constitutionnel peut à son tour, retoquer tout ou partie de cette nouvelle usine à gaz.

Les choses se compliquent encore – nous en avons besoin ! – avec la lenteur des administrations dont nous dépendons pour recevoir aides et subventions. Le déblocage de ces subventions est de plus en plus long et prend un temps tout à fait incroyable.

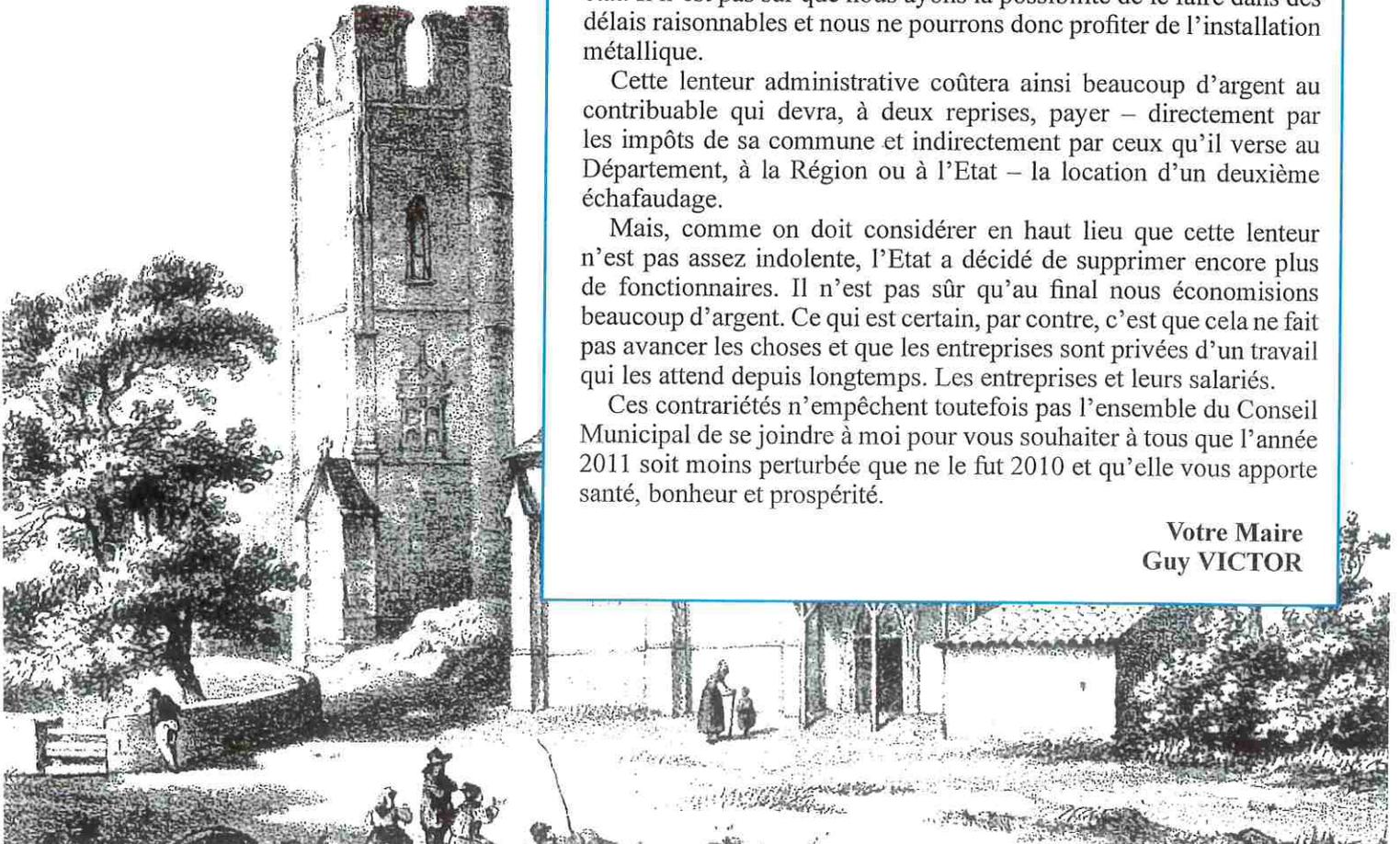
Fin 2009 nous avons approuvé le principe de travaux à effectuer sur la Tour identitaire de notre commune. Il a fallu attendre près d'un an pour pouvoir obtenir les subventions – pas toutes – et ouvrir les plis de l'appel d'offre. Nous veions de le faire, mais nous ne connaissons – définitivement – le nom de l'entreprise que nous avons retenue, que quand l'architecte des Bâtiments de France aura validé notre choix. Mais comme nous avons lancé ces travaux de maçonnerie, nous voulions profiter de la présence d'un échafaudage – qui coûte très cher à installer – pour refaire la toiture qui, elle aussi, est en piteux état. Il n'est pas sûr que nous ayons la possibilité de le faire dans des délais raisonnables et nous ne pourrions donc profiter de l'installation métallique.

Cette lenteur administrative coûtera ainsi beaucoup d'argent au contribuable qui devra, à deux reprises, payer – directement par les impôts de sa commune et indirectement par ceux qu'il verse au Département, à la Région ou à l'Etat – la location d'un deuxième échafaudage.

Mais, comme on doit considérer en haut lieu que cette lenteur n'est pas assez indolente, l'Etat a décidé de supprimer encore plus de fonctionnaires. Il n'est pas sûr qu'au final nous économisions beaucoup d'argent. Ce qui est certain, par contre, c'est que cela ne fait pas avancer les choses et que les entreprises sont privées d'un travail qui les attend depuis longtemps. Les entreprises et leurs salariés.

Ces contrariétés n'empêchent toutefois pas l'ensemble du Conseil Municipal de se joindre à moi pour vous souhaiter à tous que l'année 2011 soit moins perturbée que ne le fut 2010 et qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité.

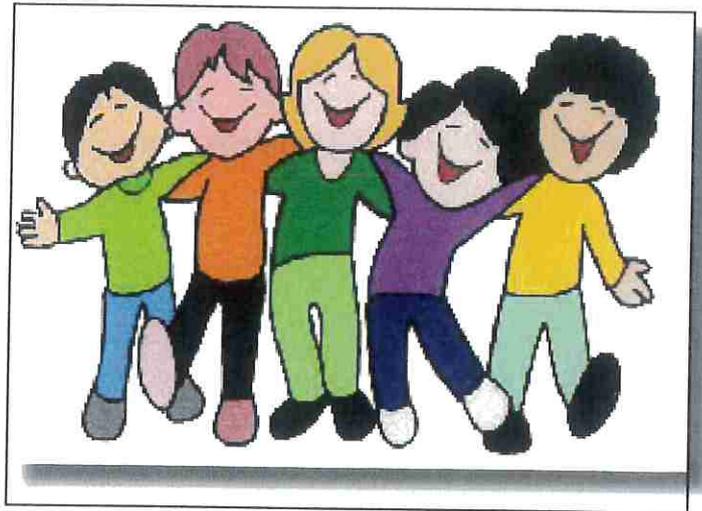
Votre Maire
Guy VICTOR



Ecole Georges Brassens

⇒ Effectifs pour l'année scolaire 2010/2011

Classe des tout-petits et des petits :	24
Classe des moyens et des grands :	29
Classe CP et CE1 :	20
TOTAL	73

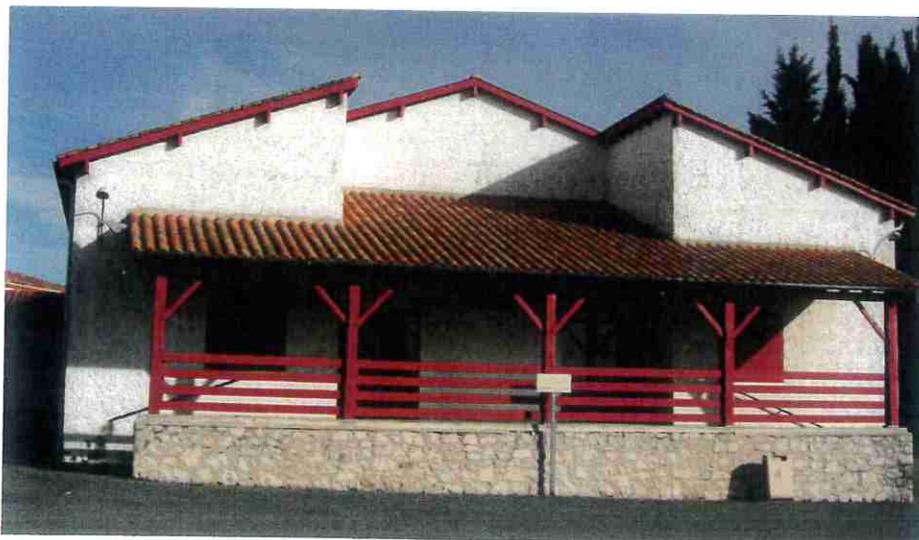


Tarif de la restauration scolaire :
la carte de 16 repas : 30,40 € (1,90 € le repas)
Le prix de la garderie scolaire reste inchangé :
1,50 € de l'heure pour un enfant
2,30 € de l'heure pour 2 enfants
3,00 € de l'heure pour 3 enfants

⇒ Une école pilote

Des travaux ont été effectués pendant les vacances d'été afin que la rentrée se déroule dans de bonnes conditions. C'est ainsi que la mairie a procédé à la pose de stores dans la classe des petits, à la pose de faïences autour des lavabos, au renouvellement des jeux extérieurs (maisonnette) et à l'achat d'un réfrigérateur pour la cantine. Fut également acheté un photocopieur et une nouvelle gazinière professionnelle équipée d'un chauffe-plat.. Comme chacun le sait, cette école peut être considérée comme un établissement pilote puisqu'elle est équipée de matériel informatique très moderne, ce qui semble beaucoup séduire nos enfants ; c'est d'autant plus intéressant que lorsqu'ils quitteront notre école pour les classes supérieures, ils iront à Auradou qui est également équipé informatiquement. Dans le département, beaucoup d'enfants n'ont pas cette chance. Quand ils arriveront au collège ou au lycée, ils sauront en quoi consiste le maniement d'un ordinateur et du matériel informatique. Ainsi, l'école numérique fonctionne très bien et l'on peut dire que les enfants qui la fréquentent se régaleront.

La salle des fêtes pour tous



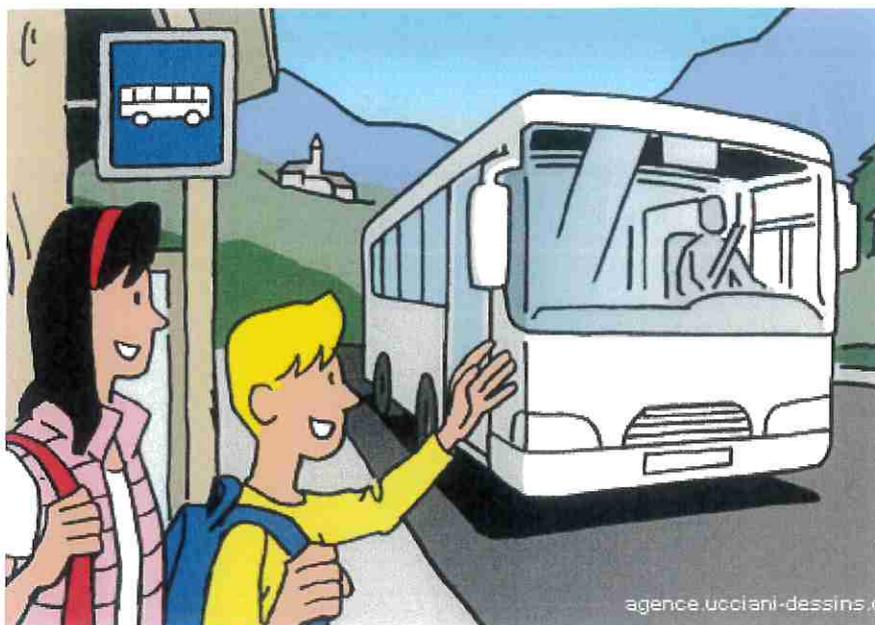
Un règlement intérieur dans lequel figure tous les détails sur la réservation de la salle vous sera remis au secrétariat de la mairie en même temps que le contrat de location. L'élue responsable de la salle des fêtes est Marie-Laure Galli.



Toute personne, qu'elle habite ou pas la commune, a le droit de louer la salle des fêtes pour y organiser diverses manifestations. Les nouveaux tarifs de location ont été adoptés le 1^{er} mars 2010. Ils se

présentent de la manière suivante :
Cautions : 500 €
- Habitants de la commune :
week-end : 120 €
- Habitants hors commune :
week-end : 350 €

Transports scolaires



Les élèves empruntant le ramassage scolaire sont tenus de porter un gilet jaune à la montée et à la descente du car, ainsi qu'au point d'arrêt.

En cas de manquement à cette obligation, ils s'exposent aux sanctions prévues à l'article 8.2 du règlement départemental sur la discipline et la sécurité des usagers des transports scolaires :

- Avertissement adressé aux parents de l'élève transporté : quand le manquement a été constaté ou signalé à l'organisateur secondaire (Mairie).
- Exclusion temporaire de courte durée après trois avertissements.
- Exclusion de la compétence du Conseil Général : après une exclusion de quatre jours par l'organisateur temporaire, toute récidive sera signalée au

Département qui pourra procéder à une exclusion temporaire de deux semaines, voire à une exclusion définitive pour l'année scolaire en cours.

Pour tout renseignement complémentaire, un dossier est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.



Restauration de La Tour



La municipalité a, nous l'avons déjà écrit, l'intention de faire restaurer la tour qui est notre emblème et notre image. Notre identité, en somme. La restauration des parements extérieurs constitue la première tranche de travaux sur la tour qui, chacun le sait, est classée « Monument Historique ». L'Etat, dans son arrêté du 7 juillet 2010, s'est engagé à participer financièrement à cette restauration à hauteur de 52 000 euros soit 40 % du coût HT du montant total des travaux qui s'élèvent à 130 000 €. La région doit également participer à cette opération, mais nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse (voir à ce propos l'éditorial de Monsieur le maire à la « une » de cette gazette). Le département, dans sa décision du 15 octobre 2010, nous a également accordé une subvention de 32 375 € soit 25% du coût HT des travaux. Un avis d'appel public à la concurrence est paru le 19 octobre 2010 dans les deux journaux départementaux la Dépêche du Midi et Sud-Ouest. Dix-neuf dossiers de consultation ont été retirés par des entreprises du département et des départements limitrophes, dix entreprises ont donné suite à l'appel d'offre. Le 23 novembre 2010, en présence du maître d'œuvre, Stéphane THOUIN, a eu lieu la séance d'ouverture des plis. Nous sommes dans l'attente de la validation de notre décision par l'architecte des bâtiments de France.

Vite dit, vite lu

Atelier municipal et sanitaire

Les ateliers municipaux seront installés dans les locaux dont la commune a hérité. Un permis de construire a été déposé le 5 octobre 2010. Nous attendons la réponse

Soutien aux entreprises

Vous dirigez une entreprise de moins de 10 salariés et vous souhaitez mettre en place une action innovante : nouveaux produits, nouveaux services, nouvelles techniques de production ou encore prendre mieux en compte l'aspect environnemental de votre société (bâtiment, production, etc). Le programme Leader de la vallée du Lot peut soutenir votre projet et vous aider à obtenir des subventions à hauteur de 40 % de votre investissement.

Contactez le syndicat Mixte de la vallée du Lot au : 05 53 88 79 88

Le frelon asiatique

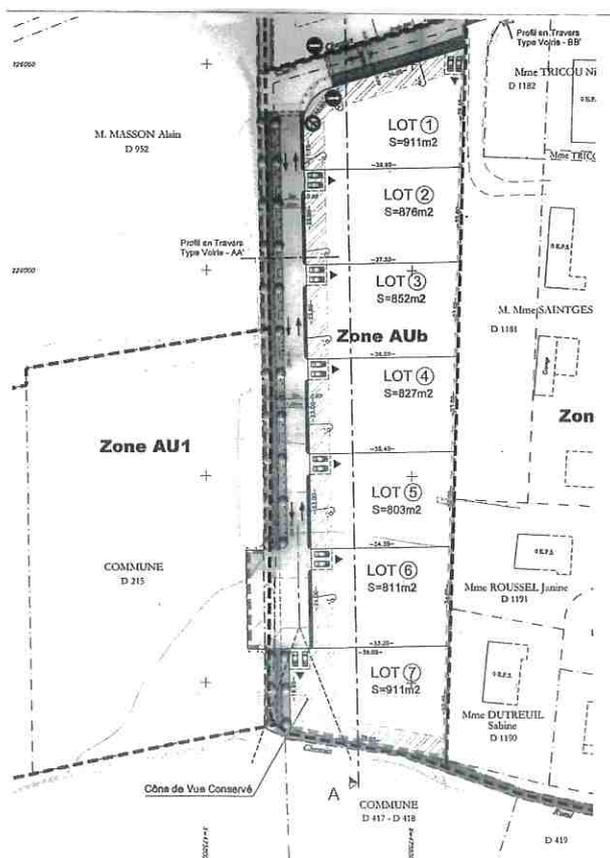


Le frelon asiatique, qui n'est pas plus dangereux pour l'homme que les abeilles ou les guêpes, mais qui, par contre, détruit nos abeilles en les mangeant, doit être éradiqué. Il est donc indispensable de les détruire sans pitié, si nous

voulons que nos gentilles abeilles continuent de polliniser nos arbres fruitiers et le reste de la nature.

Pour détruire ces frelons, il faut détruire leurs nids. Pour ce faire il faut prévenir le correspondant cantonal : Lucien Carles au 05 53 41 27 51.

Travaux dans les lotissements



Le lotissement Bergogne

Le lotissement BERGOGNE, dont il est possible de voir le plan ci-contre, va très bientôt bénéficier d'une voirie et de la VRD. C'est l'entreprise Eurovia qui a emporté l'appel d'offre. Ces travaux commencent le 20 janvier.

Le Conseil Municipal a décidé de fixer le prix des lots comme suit :

- Lot n°1 : 43 800,00 € TTC
- Lot n°2 : 42 000,00 € TTC
- Lot n°3 : 41 000,00 € TTC
- Lot n°4 : 39 600,00 € TTC
- Lot n°5 : 38 500,00 € TTC
- Lot n°6 : 39 000,00 € TTC
- Lot n°7 : 43 800,00 € TTC

Le secteur de Las Placette sera équipé d'une borne à incendie qui sera installée à la suite des travaux d'amélioration de l'adduction d'eau du lotissement des Tarrasses de Loubat.

Passage à la Télévision Numérique



Bientôt, l'Aquitaine - et par conséquent la commune d'Hautefage - vont basculer dans le « tout numérique ». Ceci va entraîner quelques changements pour recevoir la télévision. Pour vous aider à ce changement, voici quelques conseils que nous vous invitons à suivre.

Les avantages de la télévision numérique sont nombreux :

- ✓ Multiplication des programmes et des chaînes.
- ✓ Meilleure qualité de l'image et du son (image de type DVD, son numérique stéréo, home cinéma).
- ✓ Guide des programmes intégrés pour connaître le programme en cours et le suivant.

Pour bien comprendre ce changement :

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt du signal analogique et son remplacement par un signal numérique. Autrement dit, il faut être équipé (sauf pour les nouveaux téléviseurs) d'un décodeur spécial qui se trouve chez tous les marchands d'électroménager.

Le passage à la télé numérique se fait progressivement.

La télé numérique, c'est jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites en plus des chaînes locales. Pour y accéder, les foyers doivent donc s'équiper en conséquence : le plus souvent, un simple adaptateur numérique (décodeur) branché sur le poste de télévision et raccordé à l'antenne suffit.

Il est important de savoir qu'il n'est pas nécessaire de changer sa télévision pour passer à la télé tout numérique.

Passage au Tout Numérique le 29 mars 2011

La région Aquitaine passera à la télé tout numérique le **29 mars 2011**.

A ce propos, le GIP France Télé Numérique (organisme qui s'occupe du numérique) lancera une campagne d'information régionale à partir de décembre. Elle sera visible dans la presse quotidienne, à la TV régionale et on en parlera régulièrement à la radio jusqu'au passage au numérique.

Une brochure d'information intitulée « l'essentiel » sera éditée et distribuée à partir de la fin du mois de décembre.

Par ailleurs, un guide complet du passage à la télé tout numérique sera envoyé dans chaque foyer au début du mois de février 2011.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie ou surfer sur Internet en tapant le mot « numérique » dans la case « google ».

■ www.tousaunumerique.fr

Vite dit, vite lu

Internet

Si vous rencontrez un problème d'accès à Internet à haut débit ou si vous n'avez pas d'accès ou enfin si vous considérez que cet accès est trop lent, une nouvelle solution existe : c'est le WIMAX. Cette technologie a été mise en place par le pays de la vallée du Lot.



Pour avoir de plus amples informations, il suffit de consulter le site Internet www.lot47sansfil.net ou de contacter l'un des trois fournisseurs d'accès à Internet par Wimax :

Territoire sans fil : 01 40 13 07 27

LG : 05 35 54 01 25

Alsatis : 08 11 955 910

Donation Bergogné

La commune a procédé à la vente de biens immobiliers : MM.Sammut et Mouly s'en sont portés acquéreurs. S'agissant du mobilier, c'est un antiquaire de Monbalen, Mr M. Mengès qui a acheté le lot.

Canalisations : auscultation

Dans un avenir proche, des travaux vont être entrepris sur les trottoirs et les caniveaux du village ; par anticipation et pour ne pas défoncer les rues une fois que ces travaux seront achevés, la mairie a fait «ausculter» les canalisations d'adduction et d'évacuation des eaux ; une caméra a filmé l'intérieur de ces canalisations. Nous connaissons bientôt (courant 2011) le résultat de cette « auscultation ».

Vite dit, vite lu

Chemins ruraux

Route des Trèscols ou Voie communale n° 537



La Communauté des communes de Penne d'Agenais a réalisé d'importants travaux sur la voie communale 537, également appelée route des Trèscols. Il s'agissait d'effectuer l'élargissement de cette voie et un enduit bicouche. La commune a contribué à hauteur de 8372 € pour l'élargissement.

Il fut également procédé à la réfection des chemins ruraux de Pépinès et Pech de Bertrand.

Plaques de rue

Des panneaux «Plaques de rues» ont été mis en place dans les trois lotissements suivant :

- Lotissement Imbert,
- Lotissement Croix de Mandreau,
- Lotissement Les Terrasses de Loubas.

Secrétariat de la mairie

Madame Rachel Castex, recrutée le 1er juin 2009, a décidé de partir le 31 juillet 2010 pour occuper des fonctions à temps complet dans une nouvelle collectivité.

Nadine de Bisschop la remplacera à mi-temps et prendra ses fonctions le premier février 2011 .

Eglise Saint Thomas

Après concertation avec les Bâtiments de France, des travaux d'entretien ont pu être réalisés sur la toiture de l'Eglise de Saint-Thomas : balayage, enlèvement des mousses et remplacement des tuiles cassées. Bien entendu, comme il s'agissait de travaux «ordinaires» aucune aide financière n'a été accordée à la municipalité.

Coût des travaux : 6 812 € TTC.

Eglise Saint Just

L'Eglise de Saint Just est aussi un Monument Historique inscrit.

Dans un premier temps, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine nous a demandé d'établir un périmètre de sécurité afin d'interdire l'accès au public et de prévenir les usagers du risque d'effondrement de divers éléments de l'ouvrage.

Par la suite un permis de construire devra être déposé. Ceci ne pourra être fait que par un architecte spécialisé pour les travaux de réfection de la couverture du porche et la consolidation de la génoise.

Recensement



Le recensement de la population se déroulera du 20 janvier 2011 au 19 février 2011. L'agent recenseur s'appelle

Nicole Tricou. Vous êtes en droit de lui demander de présenter une pièce d'identité. Cette tolérance est liée au fait que parfois des voleurs se font passer pour l'agent recenseur afin de pénétrer dans les maisons.

Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.

Démographie

Naissances :

CHAMBON Lilou

14 janvier 2010

CLEMENT Yan

9 avril 2010

DEBARD Mélina

25 septembre 2010

LESUEUR Kelyan

13 mai 2010

MASSOU Mathieu

6 septembre 2010

THOUEILLE Enzo

11 août 2010

VAYSSE Charli

5 novembre 2010

VERON Léïa

15 avril 2010



Mariages :

LE MANACH Jean-Louis –

JOUANE Marie-Hélène

4 décembre 2010

MERELLE Olivier –

DURAGER Anne

3 juillet 2010

TOMASONI Julien –

CARMONA Elodie

21 août 2010

WENDERBECQ Benjamin –

SIGALAS Estelle

12 juin 2010

Décès :

PILLES Alban

26 novembre 2010

TODARO Antonin

10 mai 2010



Le Petit Journal d'Hautefage La Tour
Directeur de Publication

Guy Victor

Conception, rédaction, réalisation

EDITO

05 53 67 04 00

Imprimé en Mairie

Les artisans et commerçants de la commune



ALIMENTATION - RESTAURATION

Épicerie au P'tit Bonheur - Sylvie Jeannot - Pièce de Hauteffage - Tél : 05 53 01 29 69
Boulangerie - Fabien Vuilleumier - Le bourg - Tél : 05 53 49 30 37

AGRICULTURE

Taille d'arbre - Jean-Luc Fillol - Labarbie - Tél : 05 53 41 49 59
Travaux agricoles - Travaux publics - Roland Lebot - Rte d'Auradou - Lascouette - Tél : 05 53 49 31 13
Travaux agricoles et travaux publics - Sarl J-P Branquet - Laurespic - Tél : 05 53 49 30 23
Terrassements travaux publics et agricoles. Sarl Tapp - Bernou Jean-Pierre - Mazet
-Tél : 05 53 49 31 42 - Port. : 06 74 39 41 95



BÂTIMENT

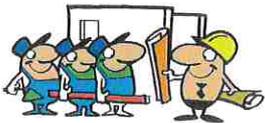
Installation chauffage - Bruno Aussignac - Lacourbonne - Tél : 06 70 80 96 40 et 05 53 49 08 92
Bâtiment - EMJ - Bonneval - Tél : 05 53 49 32 49
Plâtre traditionnel- cloisons- isolation - Jérôme Victor- Granges Basses - Port. : 06 83 11 01 16
Tél. : 05 53 49 46 52



Peinture Bâtiment - Philippe Leymat - Bertrand - Tél : 05 53 40 99 14
Peintre - Thomas Lagarde - Saint-Thomas - Port. 06 28 40 38 60
Plomberie Zinguerie- Electricité - Jean-Claude Tolat Piquepoule- Tél : 05 53 41 42 93
Dépannage et installation électricité- Chauffage - Plomberie - Jean-Claude Lacombe
- Lotissement Labau - Tél : 06 85 91 96 06 et 05 53 49 14 19
Maçon traditionnel - Eric Membrilla - Font de Loubas - Tél. : 05 53 36 75 62
Renov-Action - Maçon-charpentier - Mandreau - Manuel Fernandez - 05 53 40 63 46
Maçon - Tailleur de pierres - Collié Patrice - Au Bourg

MÉCANIQUE- TÔLERIE

Mécanicien - Serge Richaud - Le bourg - Tél : 05 53 49 30 84
Carrosserie-Tolerie - Gérald Montmarty- Le bourg - Tél : 05 53 36 66 64



SANTÉ

Infirmière - Danielle Sonilhac - Le bourg - Tél : 06 80 30 33 40 et 05 53 49 30 75

DIVERS

Pyrotechnique - Sarl ATPM - Le bourg - Tél : 05 53 49 36 66
Radiesthésie - Christian Bortotto - Cessac - Tél : 05 53 49 31 33
Torrefaction - Sarl Leboncafé - Camp Del Sourd - Tél 05 53 49 26 46
Parc-Jardinage-Elagage - Didier Guillemain. 14 Résid. de Labau - Tél : 05 53 41 78 70
Espaces verts - Entretien - Francis Tricou - Tél/Fax : 05 53 71 32 49 - Port. 06 43 92 67 34
Graphiste - Pierre Cambon - La Grange - Tél : 05 53 41 05 26
Potier - Jambois T. - Pignol - Tél 05 53 49 38 76
Peintre en décors - Rominger M. - Pignol - Tél 05 53 49 38 76
L'Atelier Corporel - Catherine Boullenger - Sablas - Tél 05 53 49 31 24
Coiffure à domicile - Dominique Gras - Galapian - 06 62 93 71 97
Gîtes et chambres d'hôtes : Alain et Amélie Salmon-Legagneur - Domaine de Lamassas
Tél : 09 51 65 35 65 - 06 27 00 02 01



Cette liste n'est pas exhaustive. Si vous souhaitez y figurer (lors de la prochaine édition du « Petit Journal d'Hauteffage ») veuillez vous signaler auprès de la mairie. Il en va de même pour tout changement.



La vie des associations

SYNDICAT D'INITIATIVE - COMITÉ DES FÊTES

Président : André Berdinelle

Tél : 05 53 41 43 45

Vide-Grenier - Repas champêtre - Championnat de France de course de côte motos toutes catégories.

LOUS ESCARABILLATS

(Ouvert à tous)

Présidente :

Nicole Tricou

Tél : 05 53 01 09 21

22 mai : repas annuel

- jeu de scrabble : le mercredi à 14 heures en hiver et à 14h30 en été - le premier jeudi du mois, réunion avec loto et goûter.



SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA DIANE »



Président : Jean-Louis Masson

Tél : 05 53 49 31 03

Banquet annuel en mai.

ECOLE AURADOU - HAUTEFAGE

Association des Parents d'Élèves

Présidente : Peggy Liénard

05 53 40 94 73



Le loto des écoles aura lieu à la salle des fêtes d'Hautefage le 29 janvier 2011.

Le 9 octobre 2011, Bourse de vêtements.

ASSOCIATION DES CHEMINS DE CAMPAGNE

Président : Jean-Paul Dumas

Tél : 06 80 55 19 57

20 mars 2011 : Foire aux livres

5 juin ; Rallye pédestre et équestre.

18 décembre 2011 : Vide greniers.

Cette association a pour objectif la mise en valeur des chemins ruraux.

Services Pratiques Urgences

Samu :	15	
Pompiers :	18	Portable : 112
Gendarmerie :	17	
Hôpital Villeneuve :	05 53 40 53 40	
Smur :	05 53 01 80 80	
Centre anti-poison :	05 61 49 33 33	
Gendarmerie Penne :	05 53 49 64 25	



MAIRIE :

Ouverture : Lundi au vendredi 9h à 12h et de 14 à 18h

Fermée le lundi et le mercredi après midi .

Tél : 05 53 49 31 20 - Fax : 05 53 71 08 38

e-mail : communehautefagelatour@wanadoo.fr

Site : www.hautefage-la-tour.com

Ecole maternelle et primaire Georges Brassens :

05 53 49 30 60

Ecole primaire Auradou : 05 53 41 30 59

AGENCE POSTALE :

Hautefage : 05 53 49 31 00

Lundi au vendredi de 8h45 à 11h45

Samedi 9h30 - 11h30.

Penne d'Agenais : 05 53 41 23 54

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 16h

Mercredi : de 9h à 12h

CANTINE ET GARDERIE :

Tarif cantine : inchangé depuis la rentrée 2008/2009 : carte (16 repas) 30,40€ soit 1,90 € le repas.

Tarif garderie : à compter du 04/11/2009 :

1,50 € de l'heure pour 1 enfant

2,30 € de l'heure pour 2 enfants

3,00 € de l'heure pour 3 enfants

CENTRE AÉRÉ :

à Penne d'Agenais à Ferrié :

Les horaires d'accueil vont de :

7h30 à 9h30 le matin, de 13h à 14h30 l'après midi et de 17h à 18h30 en soirée.

Le Centre de Loisirs assure une permanence le lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12h et de 14h à 17 h

Téléphone du centre aéré à Ferrié :

05 53 41 34 05 ou 06 84 36 26 06

AIDE À DOMICILE :

A.D.M.R : Laroque: 05 53 66 19 79 -

St Sylvestre : 05 53 41 35 61

A.S.S.A.D : Saint-Sylvestre : 05 53 41 74 84

Laroque : 05 53 95 95 88

Portage de repas - ASPAM - Montaigu de Quercy

Tél 05 63 39 96 07

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (gratuit) :

05 53 71 16 91, lundi, mardi, vendredi matin de 9h30 à 12h à Penne d'Agenais, Ferrié route de la Gare.